

La Société historique est unanime à constater l'intérêt de la communication de M. Henri Pensa, à en apprécier la haute valeur et à remercier notre éminent collègue de lui en avoir réservé la primeur.

✱

M. CAROLUS BARRÉ

Les Couleurs de Compiègne

Les couleurs de Compiègne sont naturellement celles de ses armoiries : *argent* au lion *d'azur* ou *blanc et bleu*. C'étaient déjà ses couleurs au xvii^e siècle (1659).

On sait d'autre part qu'au xv^e siècle ces couleurs étaient *gris et violet*. Pourquoi ce changement.

La tradition veut que Philippe-Auguste, après Bouvines autorisa Compiègne à revêtir le lion de ses armes aux couleurs royales; ce lion devrait être alors non pas bleu mais pourpre, c'est-à-dire violet.

La pourpre était déjà chez les Romains la marque de la dignité souveraine, elle est restée la couleur des cardinaux, princes de l'Eglise, comme aussi celle de la haute magistrature. Et la pourpre fut à l'origine la couleur adoptée par les rois.

Pourpre ou violet est même chose en héraldique. En 1610, la *grande bannière de France* était de velours *violet-bleu-céleste* semée de fleurs de lys d'or, et la *cornette de France* de velours violet semée de fleurs de lys d'or. Ce violet, ou violet-bleu-céleste, marque que l'ancienne pourpre n'a pas encore complètement fait place au bleu-azur au début du xvii^e siècle.

Vraisemblablement les couleurs de Compiègne ont évolué parallèlement avec les couleurs royales et de *pourpre ou violet* elles sont parvenues au *bleu-azur* franc par l'intermédiaire du *violet-bleu-céleste*.

Comme conclusion, M. Barré signale l'erreur faite lors des reconstitutions historiques, en pavoisant à des couleurs qui ne sont pas celles arborées à l'époque qu'on veut représenter, et nous dit que les véritables couleurs de Compiègne sont depuis 1659 et restent encore aujourd'hui *le blanc et le bleu*.

✱

M. MESTRE

Louis XII à Compiègne

La statue équestre de Louis XII occupe la façade de l'Hôtel de Ville de Compiègne. Pourquoi ce choix parmi tant de rois qui ont séjourné dans notre ville ?

Notre confrère relève d'abord l'analogie entre la façade de l'Hôtel de Ville de Compiègne et celle du Château de

Blois où Louis XII est né en 1462. Ce rapprochement l'amène à rappeler que c'est à la date de 1498, après l'entrée de Louis XII à Compiègne, que la reconstruction de la maison de Jehan de Loutrel a été commencée et surmontée d'un beffroi, et que le roi permit à la ville de trouver les ressources nécessaires aux travaux par un impôt sur le sel.

Puis M. Mestre, en nous citant des documents qui sont aux archives de la ville nous montre que sous Charles VIII, le duc d'Orléans, qui devait devenir Louis XII, fut d'abord connu à Compiègne comme conspirateur.

✱

Ordre du Jour de la prochaine Séance

qui aura lieu le samedi 20 mai, à l'Hôtel de Ville de Compiègne, à 14 h. 30 :

M. HARBULOT. — Les finances communales de la France du XII^e au XVII^e siècle, jusqu'aux réformes de Colbert.

M. C. BARRÉ. — Suite des institutions municipales de Compiègne.

M. HEMERY. — La monnaie de Vauguelieu.

Séance du 20 Mai 1939

Présidence de M. Hamon, Vice-Président

Membres présents : MM. l'abbé Altmayer, Comte et Comtesse de Bréda, MM. Caulier, Cliche, Cotentin, Delaidde, M., Mme, Mlle Goube, MM. Gresset, Hamon, Harbulot, Hémy, Henry d'Aulnois, Jamet, L'Ourson, Mestre, Muller, Paté, Comtesse de Thanneberg, MM. Thirard, de Valroger.

Excusés : MM. C. Barré, Tenailon, Robiquet, Wattellier.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observation.

✱

NECROLOGIE

C'est avec peine que la Société historique a appris la mort de M. l'abbé Boulanger, survenue le 19 mars. Curé de Margny depuis août 1927 et membre de notre Société depuis 1928, M. l'abbé Boulanger, d'une grande érudition, s'intéressait à nos travaux et assistait souvent à nos séances. Le souvenir d'un confrère aussi distingué restera parmi nous.

✱

PUBLICATIONS REÇUES

Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'Art 1939, 1^{er} trimestre.